



Koi fair pour un fin de bail pour un local commercial

Par **kasev**, le **17/05/2008** à **13:54**

Je suis propriétaire d'une résidence comprenant 3 appartement et 1 local artisanal. Bien sur je ne suis pas une personne riche (comme on pourrait le penser) et j'ai acquis ces biens avec beaucoup de travail. Mais je suis actuellement en difficulté avec le locataire du local artisanal qui paye son loyer quand il veut, c'est à dire le 19 ou 20 ou 21 de chaque mois alors que j'ai le crédit à payer au début du mois. Nous avons reçu un courrier de sa part comme si il y avait des travaux à faire dans le local. Mon frère c'est déplacé de l'étranger pour faire les travaux mais le locataire ne s'est pas présenté aux 2 rendez-vous que nous avons convenus. Et maintenant il nous envoie par son assurance un rendez-vous avec les experts des 2 parties pour expertiser les fuites d'eau qui causeront des dommages. Cette personne est en contradiction tout le temps et aura des conflits avec les autres locataires comme : venir travailler à 6h du matin, ou en se garant mal etc..... Je soupçonne cette personne de frauder au niveau de l'électricité et de se brancher sur un locataire mais malheureusement je n'ai pas de preuve.

Bref, je vous pousse un cri : A L'AIDE, car j'aimerais y mettre un terme et lui donner un fin de bail pour le bien-être de tout le monde. Car même à l'amiable ça ne marcherait pas. Merci d'avance pour toute votre réponse et votre aide.